

LE BOURGET DU LAC

Le lac du Bourget, parfois appelé localement lac d'Aix et plus rarement lac Gris, est un lac postglaciaire du massif du Jura. Il a été formé après la dernière Glaciation de Würm, il y a environ 19 000 ans, par le retrait du grand glacier alpin du quaternaire. C'est le plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France (à l'exception du lac Léman, situé en partie en Suisse).

Le lac du Bourget possède plusieurs exemples de « cité lacustre », villages préhistoriques du Néolithique et de l'âge du bronze. Certains sont connus depuis 1856 et d'autres ont été révélés par les recherches récentes du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Ministère de la Culture). Une salle entière du Musée savoisien à Chambéry est consacrée aux artisans du lac du Bourget à l'âge du bronze.

Durant l'antiquité romaine, le lac du Bourget était une importante voie navigable. Dès l'époque gallo-romaine, un village est édifié à l'embouchure de la Leysse sur le bord du Lac.

Le Bourget du Lac est à l'origine un port marchand et depuis toujours un lieu de passage et d'accueil. La création du port va entraîner un développement du commerce fluvial grâce à la liaison avec le Rhône. En 1030, Odilon, abbé de Cluny fit construire pour six religieux un Prieuré dont on admire encore la splendide architecture. L'église Saint-Laurent, avec le Prieuré et les jardins, fait partie d'un ensemble classé Monument Historique. Plus tard, en 1248, Thomas II ordonna la construction du Château dont les imposants vestiges, actuellement en restauration, dominent les roselières du sud du lac.

Appelé lac de Châtillon, du nom du château de Chautagne qui contrôle la voie navigable vers Lyon, il ne prendra la dénomination de lac du Bourget qu'au XIII^e siècle.

Le canal de Savières est un petit cours d'eau constituant l'émissaire du lac du Bourget. Il est utilisé comme voie navigable dès le Néolithique et il constitue pendant une longue période la principale voie de communication entre la France et la Savoie. À partir du XIX^e siècle, il est canalisé afin de rendre

la navigation fluviale plus aisée.

Il est un des rares cours d'eau d'Europe dont le cours peut s'inverser naturellement et en intégralité lors des crues du Rhône. Le niveau du lac du Bourget peut alors monter de plusieurs mètres, les eaux qu'il reçoit du Rhône se rajoutant à ceux de ses affluents naturels.

Exception faite des Huguenots qui quittaient la France en bateau par l'Ouest ou le Sud, l'exil des Huguenots après la révocation de l'Edit de Nantes consistait pour la plus grande partie des exilés en une marche à pied de plusieurs centaines voir de milliers de kilomètres. Peu nombreux était ceux qui propriétaires d'un âne, d'une mule ou d'un cheval

pouvaient charger leurs biens sur le dos de l'animal ou atteler un charriot. Aussi les cours d'eau et les voies navigables ont joué un rôle important dans le déroulement de cet exil. A condition d'en avoir les moyens, les réfugiés utilisaient les barques à chaque fois que leur cheminement longeait un lac ou un cours d'eau navigable tel que le Lac du Bourget, le Lac Léman, le lac de Neuchâtel, le lac de Morat, le Rhône jusqu'à Seyssel, l'Aare etc.

L'existence du canal de Savières en prolongation du lac du Bourget permettait ainsi aux exilés d'envisager l'utilisation d'une barque entre le port du Bourget du lac jusqu'au nord de la Chautagne.



Château Thomas

À voir/À faire : renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme de Chambéry : 04 79 33 42 47
Office de Tourisme du Bourget du Lac : 04 79 25 01 99

Chambéry

Hôtels • Chambres d'hôtes • Restaurants •
Tous commerces • Soins • Poste •
Banque/retrait d'argent • Car • Gare

Le Bourget

Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes
• Restaurants • Tous commerces • Soins
• Poste • Banque/retrait d'argent • Car

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER
<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>



Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

CHAMBÉRY ■ LE BOURGET DU LAC

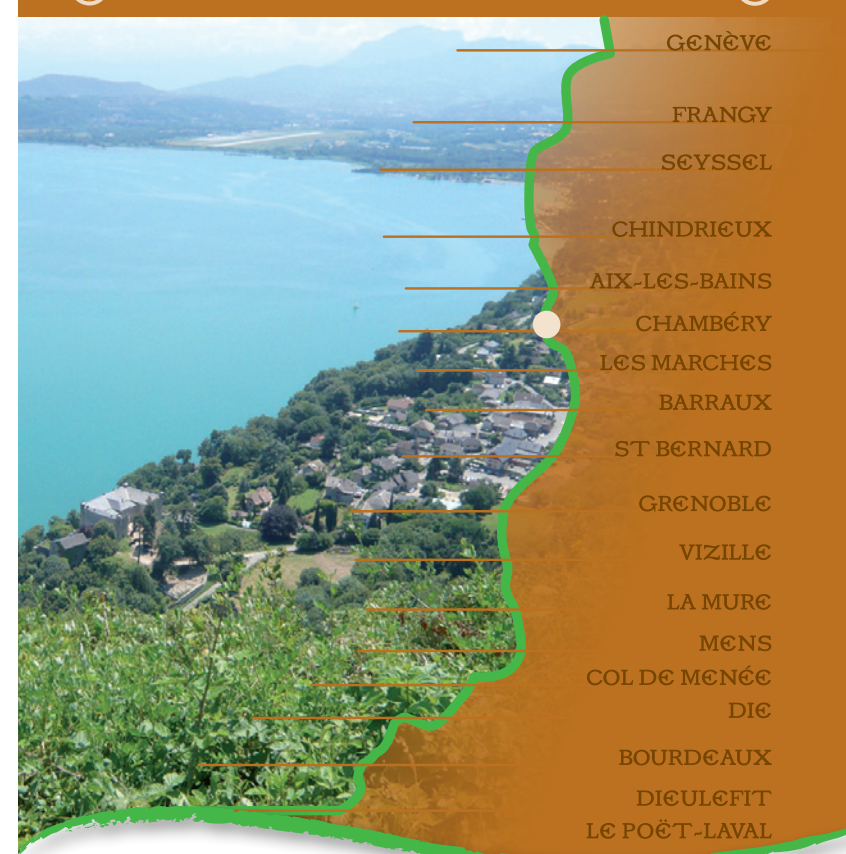
11,2 km

3h

Savoie

28 m

69 m



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



Prieuré

CHAMBÉRY-LE BOURGET DU LAC

Description du circuit

- Si vous souhaitez éviter cette étape urbaine, optez pour les transports en commun. Depuis la Gare routière de Chambéry à proximité de la gare SNCF, prendre le bus ligne 2 direction «Plage» jusqu'à l'arrêt «Le Bourget du Lac - Mairie du Bourget». La prochaine étape Le Bourget du Lac - Aix les Bains démarre au poteau directionnel «Parking Bourget du Lac».
- Suivre l'Allée du Maréchal de Lattre de Tassigny, puis dans la prolongation l'Avenue du Comte Vert jusqu'à la Place et la piscine du Stade. Tout droit, continuer sur l'Avenue du Comte-Vert jusqu'au Pont d'Hyère.
- Au Pont d'Hyère, prendre à droite l'Avenue Verte Nord de Chambéry qui longe la rivière l'Hyère et ensuite la Leysse.
- Toujours suivre l'Avenue Verte Nord de Chambéry qui évolue parallèlement à la N201. Après un changement de berge, le cheminement se fait «rive droite» de la Leysse.
- Au Carrefour de Villarcher suivre le lac et les plages par l'avenue verte.
- Traverser la route de l'Ecole de Tremblay et passer devant la Porte du Tremblay. Passage sous la D1504. Au prochain pont sur la Leysse, traverser et changer de berge.
- Au poteau directionnel «Le Pont» suivre la direction Parking du Bourget du Lac. La prochaine étape en direction de Tresserve et Aix-les-Bains passe par ce pont.
- Passer sous la route départementale D1504. Au poteau directionnel «Parking Bourget du Lac» suivre la direction Mairie et Office du Tourisme. Le début de la prochaine étape se situe ici pour ensuite passer par le «Le Pont».

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

Balisateur :

